



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences
criminelles
et d'administration publique



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE
(DROIT INDUSTRIEL, DROIT D'AUTEUR,
DROIT COMMERCIAL)

FORMATION CONTINUE

3^{ème} **DEMI-JOURNÉE EN DROIT DU SPORT**

LA GOUVERNANCE DANS LE SPORT PROFESSIONNEL - ÉTAT DES LIEUX

Jeudi 29 novembre 2018

14h00 - 18h15

UNIL - MOULINE

BÂTIMENT GÉOPOLIS - SALLE 1620

Finance d'inscription

Membre du club : CH 250.-

Prix public : CHF 300.-

Renseignements et inscriptions en ligne

www.unil.ch/cedidac

Tél. 021 692 28 50

PROGRAMME

Organisation : M. Shervine NAFISSI, juriste, chargé de cours UNIL

- 14:00** Distribution de la documentation
- 14:30** Introduction et bienvenue
- 14:40** **La gouvernance globale du sport**
Jean-Loup Chappelet, professeur à l'IDHEAP (UNIL)
- 15:15** **L'indépendance comme outil de meilleure gouvernance dans le sport ?**
Benjamin Cohen, Directeur général de l'Agence de Contrôles Internationale (International Testing Agency - ITA)
- 15:50** **La gouvernance d'une institution arbitrale : le cas du Tribunal Arbitral du Sport**
William Sternheimer, titulaire du brevet d'avocat, Secrétaire général adjoint du Tribunal Arbitral du Sport (TAS)
- 16:25** *Pause*
- 16:45** **Les pratiques de corporate social responsibility comme outils de gouvernance d'un club professionnel**
Emmanuel Bayle, professeur à l'ISSUL (UNIL)
- 17:20** **L'actionnariat populaire et la cotation en bourse comme outils de gouvernance d'un club professionnel**
Vincent Jäggi, Dr. en droit, Avocat associé chez Kellerhals Carrard
- 17:55** Discussion / Débat - Clôture
- 18:15** *Apéritif*

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.